

Table des matières

ENERGIE – CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT 3

- PRISE EN COMPTE RELATIVE DES RISQUES CLIMATIQUES PAR LES ENTREPRISES 3
- ANGELA MERKEL AU SOMMET SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE 3
- LA PROTECTION DU CLIMAT AU CŒUR DE LA CAMPAGNE ELECTORALE DU SPD 3
- DES EXPORTATIONS DE DECHETS PLASTIQUES ALLEMANDS EN BAISSSE 3
- VERS UN RENFORCEMENT DE LA LOI SUR L'EMBALLAGE 3
- CREATION D'UN CENTRE NATIONAL DE SURVEILLANCE SCIENTIFIQUE DE LA BIODIVERSITE 4
- PAQUET LEGISLATIF SUR LA PROTECTION DES INSECTES ET LA SORTIE DU GLYPHOSATE 4
- L'ALLEMAGNE POURSUIVIE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE « HABITATS NATURELS » 4
- FORTE CROISSANCE DU SOLAIRE SUR TOITURE ET DU STOCKAGE RESIDENTIEL EN ALLEMAGNE 4
- PETER ALTMAIER ET BRUNO LE MAIRE PLAIDENT POUR UNE STRATEGIE INDUSTRIELLE EUROPEENNE VERTE 4
- SIGNATURE DU CONTRAT POUR L'ELIMINATION PROGRESSIVE DU CHARBON 5
- VERS UN NOUVEAU PLAN POUR L'ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE 5
- 8^{EME} RAPPORT DE SURVEILLANCE SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE ALLEMANDE 5

TRANSPORTS 6

- ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LA CONDUITE AUTONOME EN CONSEIL DES MINISTRES 6
- DEUX PROJETS DE LOI POUR DEVELOPPER L'INFRASTRUCTURE DE RECHARGE 6
- 100 M € SUPPLEMENTAIRES POUR FINANCER LES BORNES DE RECHARGE PRIVEES 6
- UN PLAN DE SAUVETAGE DES AEROPORTS CIBLE SUR 15 GRANDS AEROPORTS 6
- DIESELGATE : VOLKSWAGEN REGLE SES DERNIERES PROCEDURES A L'AMIABLE EN ALLEMAGNE 7
- UN PROJET DE LOI SUR LE TRANSPORT DE PASSAGERS RAVIVE LES TENSIONS ENTRE TAXIS ET VTC 7
- 5,5 MDS € DE COUTS SUPPLEMENTAIRES POUR LE PROJET STUTTGART 21 ? 7
- CHUTE DE LA PRODUCTION AUTOMOBILE ALLEMANDE EN 2020 7

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL 7

- LE GOUVERNEMENT FEDERAL FINALISE UN PROJET DE LOI SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE 7
- ACQUISITION POSSIBLE DE DIALOG SEMICONDUCTEUR PAR UNE SOCIETE JAPONAISE 8
- OPEL ENVISAGE DE BAISSER LES RETRAITES DE SES EMPLOYES, DANS UN CONTEXTE DIFFICILE 8
- LE CHIMISTE ALLEMAND LANXESS ACQUIERT L'AMERICAIN EMERALD KAMALA 8
- LE FABRICANT CHINOIS DE SMARTPHONES ET OBJETS CONNECTES XIAOMI ANNONCE ETABLIR SON SIEGE EUROPEEN EN ALLEMAGNE 9
- TENSIONS AUTOUR D'UNE NOUVELLE FEDERATION POUR LA PRODUCTION DE ROBOTS INDUSTRIELS 9
- LE FOURNISSEUR AUTOMOBILE AMERICAIN BORG-WARNER ACQUIERT LE PRODUCTEUR DE BATTERIES AUTOMOBILES ALLEMAND AKASOL 9

- **LES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES ENVISAGENT DES POURSUITES DANS LE CADRE DES PENURIES DE PUCES ELECTRONIQUES** **9**

NUMERIQUE – INNOVATION **10**

- **AMAZON RECONNUE COUPABLE D’ABUS DE POSITION DOMINANTE PAR UN TRIBUNAL ALLEMAND** **10**
- **NIVEAU RECORD DES AMENDES POUR NON-RESPECT DU RGPD EN 2020 EN ALLEMAGNE** **10**
- **LE FOURNISSEUR D’ACCES A INTERNET UNITED INTERNET SIGNE UN PARTENARIAT AVEC TELEFONICA DEUTSCHLAND POUR UN PARTAGE D’ITINERANCE 5G** **10**

ENERGIE – CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT

Prise en compte relative des risques climatiques par les entreprises

Selon l'Agence fédérale de l'environnement, seule la moitié des entreprises du Dax 30 rendent compte publiquement des conséquences du changement climatique et de la politique climatique dans leurs activités. Or, 6% des importations et 4% des exportations allemandes couvrent déjà des régions considérées comme très vulnérables au changement climatique. L'étude s'appuie sur les rapports des 100 plus grandes entreprises allemandes, des sociétés du Dax 30 et de moyennes entreprises. Quant à l'ONG Germanwatch, elle souligne que le risque financier est sous-évalué et pointe des lacunes dans les obligations de transparence et de publication en Allemagne. Toutefois, le 22 janvier, les assureurs allemands ont publié un [plan en 25 points](#) pour répondre aux engagements de l'Accord de Paris et se sont engagés à investir d'ici 2050 la totalité de leurs capitaux sans porter atteinte au climat.

Angela Merkel au Sommet sur l'adaptation au changement climatique

Lors du premier sommet pour l'adaptation au changement climatique de la Commission mondiale sur l'adaptation, la Chancelière a réaffirmé, le 25 janvier, la responsabilité de l'Allemagne dans le renforcement de la résilience des pays pauvres et les plus démunis. À cette occasion, le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 220 M€ supplémentaires pour aider les pays en développement à s'adapter au changement climatique. L'Allemagne compte parmi les premiers donateurs au monde avec 4 Mds € versés en 2019, soit deux fois plus depuis 2014.

La protection du climat au cœur de la campagne électorale du SPD

Début février, Olaf Scholz, ministre des finances et actuel candidat du SPD à la chancellerie, a annoncé 4 priorités du programme du SPD en vue des élections fédérales de septembre : outre la mobilité durable, la digitalisation et la santé, la protection du climat y occupe une place de choix, laquelle ne peut réussir qu'avec une politique d'innovation forte. Il y défend le développement massif des « infrastructures de demain », à savoir des réseaux électriques, de transport d'hydrogène et de recharge rapide des voitures électriques. Son ambition est de parvenir à mix électrique entièrement renouvelable d'ici 2040 et à une flotte de transports en commun, à chaque renouvellement, neutre climatiquement dès 2030. M. Scholz plaide également pour la suppression complète, d'ici 2025, de la contribution sur les énergies renouvelables, compensée par le budget fédéral grâce aux recettes générées par la tarification carbone. Début février, le SPD occupait dans les sondages la troisième place (15%) derrière la CDU/CSU (37%) et les Verts (20%).

Des exportations de déchets plastiques allemands en baisse

Les exportations de déchets plastiques en provenance d'Allemagne ont baissé de 10% en 2020 par rapport à 2019, avec 986 000 tonnes, dans un contexte de durcissement des réglementations chinoises en matière d'importation et ralentissement des flux liés à la pandémie. Selon les estimations de l'association de l'industrie allemande de la gestion des déchets (BDE), la plupart des déchets plastiques - 151 000 tonnes - ont été exportés vers la Malaisie, soit 1/6^{ème} de tous les déchets collectés par ce pays. Les Pays-Bas et la Turquie arrivent en 2^{ème} et 3^{ème} position avec 142 000 et 132 000 tonnes. Depuis 2017, les exportations vers la Turquie ont fortement augmenté. La Pologne, Hong Kong, l'Autriche et l'Indonésie jouent un rôle important, avec 50 000 tonnes chacun. L'Allemagne a, par ailleurs, importé 479 000 tonnes de déchets plastiques en 2020, soit une baisse de 13% par rapport 2019.

Vers un renforcement de la loi sur l'emballage

Le 20 janvier, le conseil des ministres a adopté une proposition de la ministre fédérale de l'Environnement, Svenja Schulze (SPD), visant à modifier à nouveau la loi sur les emballages. La principale mesure porte sur l'obligation, pour les restaurants, bistros et cafés, de proposer leurs produits dans des emballages réutilisables à partir de 2023. Seraient exemptés, toutefois, les snacks, magasins de nuit et kiosques qui emploient jusqu'à 5 employés et d'une surface de vente de moins de 80 m². Autres modifications : l'obligation de consigne étendue en 2022 à toutes les bouteilles de boissons en plastique jetable ainsi qu'aux canettes ; à partir de 2025, les bouteilles de boissons en PET devront être composées d'au moins 25 % de plastique recyclé, taux porté à au moins 30% à partir de 2030, et pour toutes les bouteilles en plastique à usage unique. Le projet de loi doit encore être examiné par le Bundestag et le Bundesrat.

Création d'un centre national de surveillance scientifique de la biodiversité

Le 27 janvier, le conseil des ministres a décidé, sur proposition de la ministre fédérale de l'environnement, Svenja Schulze (SPD), la création d'un centre national de surveillance de la biodiversité. L'objectif est d'améliorer le suivi, la fiabilité et l'évaluation de l'état de la biodiversité au niveau fédéral afin de promouvoir, protéger et valoriser au mieux la biodiversité. Le centre est installé dans les locaux de l'Office fédéral de la protection de la nature (BfN) à Leipzig. Il bénéficie d'un financement initial de 73 M€ et emploiera à terme une soixantaine d'agents. Il travaillera en coordination avec les universités, centres de recherche, associations et institutions européennes et internationales.

Paquet législatif sur la protection des insectes et la sortie du glyphosate

Le 10 février, après plusieurs mois de tensions entre la ministre fédérale de l'agriculture (CDU) et son homologue en charge de l'environnement (SPD), le conseil des ministres a présenté un projet de loi sur la protection des insectes et un projet d'ordonnances visant la réduction des pesticides. Ce paquet prévoit, d'une part, de renforcer la protection des insectes au sein des biotopes qui les hébergent (pâturages, vergers...). Il vise aussi à endiguer la pollution lumineuse artificielle qui nuit aux insectes nocturnes. D'autre part, le gouvernement a adopté une réforme de la réglementation sur la protection des plantes. Elle vise à restreindre fortement l'utilisation des produits phytosanitaires à base de glyphosate, et prévoit une sortie définitive d'ici fin 2023. Elle interdit aussi l'usage des désherbants et des insecticides nuisibles aux abeilles et aux pollinisateurs dans les zones écologiquement vulnérables. Enfin, le texte impose le respect d'une distance minimale (définie au niveau local) entre les zones d'épandage de produits phytosanitaires et les cours d'eau. Alors que les mesures annoncées suscitent la colère du monde agricole et des critiques de l'opposition (Verts...) qui considère qu'elles sont insuffisantes, le gouvernement fédéral se félicite d'une avancée notable.

L'Allemagne poursuivie sur la mise en œuvre de la directive « habitats naturels »

La Commission européenne considère que les objectifs de conservation fixés pour les 4 606 sites allemands selon la directive habitats naturels ne sont pas suffisamment quantifiés, mesurables et soumis à déclaration. En conséquence, elle a décidé de saisir la CJUE pour manquement aux obligations de transposition. Dès 2015, la Commission européenne avait adressé une lettre de mise en demeure. En 2019, une nouvelle lettre de mise en demeure avait été émise, suivie d'un avis motivé en février 2020. Selon les dernières informations fournies par les autorités, un nombre important de sites n'ont toujours pas été désignés en tant que zone spéciale de conservation (ZSC) par l'Allemagne. Le gouvernement fédéral est responsable de huit zones ZSC de la mer du Nord et de la mer Baltique. Toutes les autres ZSC relèvent de la responsabilité des Länder. Pour l'ONG WWF, le procès à venir est « un coup de semonce attendu depuis longtemps » : le gouvernement doit soutenir au niveau UE la transposition de la directive par le secteur agricole, et apporter une aide financière plus importante aux Länder pour la conservation de la nature. WWF reproche une action « à petite échelle » qui n'offre aucun progrès significatif. Le ministère allemand de l'environnement estime cependant avoir déjà fait des progrès considérables face à une directive très ambitieuse.

Forte croissance du solaire sur toiture et du stockage résidentiel en Allemagne

En 2020, 184 000 installations solaires pour une puissance totale de 4,9 GW et 88 000 systèmes de stockage à domicile ont été installés en Allemagne. Par rapport à l'année précédente, la capacité photovoltaïque installée a ainsi augmenté de 27,6 %, selon l'association allemande de l'industrie solaire (BSW), sur la base de données de l'agence fédérale des réseaux (BNetzA). En particulier, la demande chez les propriétaires était particulièrement forte (hausse de 100 % par rapport à 2019). En 2020, aucune autre forme d'énergie n'a connu une croissance aussi forte de la production d'électricité que le photovoltaïque. L'année dernière, en Allemagne, un kilowattheure sur dix était généré par l'une des deux millions installations PV. D'ici la fin de la décennie, le gouvernement fédéral prévoit de doubler la capacité des centrales solaires. Les scientifiques et experts de l'énergie et du climat estiment qu'un triplement serait nécessaire. Ce boom du PV résidentiel s'accompagne d'un développement important du marché des batteries solaires, dont le nombre atteint désormais 270 000. Depuis l'entrée en vigueur de la réforme de la loi EEG au début de l'année, il est désormais possible d'auto-consommer environ trois fois plus d'énergie solaire sans que les exploitants aient à payer une taxe EEG pour celle-ci. La BSW s'attend à un doublement du marché d'ici 2025 et à une multiplication par 5 d'ici la fin de la décennie. Selon ses estimations, ce boom du solaire et du stockage à domicile est dû notamment à la baisse significative des prix des technologies ainsi qu'au passage croissant à la mobilité électrique.

Peter Altmaier et Bruno Le Maire plaident pour une stratégie industrielle européenne verte

Le ministre fédéral de l'économie Peter Altmaier (CDU) et son homologue français Bruno Le Maire ont appelé le 16 février, dans une déclaration commune, à ce que la prochaine mise à jour de la stratégie industrielle européenne soit davantage axée sur la transformation vers une économie neutre en CO2.

Pour les deux ministres, la transformation écologique de l'industrie nécessite un renforcement du système d'échange de quotas d'émission de l'UE afin de permettre une réduction des émissions dans l'industrie efficace du point de vue des coûts. En outre, des initiatives plus ambitieuses en matière de protection du climat sont nécessaires pour atteindre l'objectif européen de réduction du CO₂ d'ici 2030. Les deux ministres appellent donc à la mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières afin de minimiser le risque de fuite de carbone, compatible avec les règles de l'OMC. Les alliances industrielles européennes telles que le projet franco-allemand de chaîne de valeur complète de production d'hydrogène, qui est promu par la Commission européenne dans le cadre des "Projets importants d'intérêt européen commun" (IPCEI), sont essentielles à la reconstruction durable de l'économie.

Signature du contrat pour l'élimination progressive du charbon

Le retrait progressif du charbon en Allemagne est maintenant scellé contractuellement. Le gouvernement fédéral et les 4 entreprises énergétiques concernées (RWE, Leag, EnBW et Saale Energie) ont signé, mercredi 10 février, l'accord de droit public visant à mettre fin à la production d'électricité au lignite en Allemagne d'ici 2038, comme le prévoit la loi sur la cessation de la production d'électricité à partir du charbon (*Kohleverstromungsbeendigungsgesetz*). Les exploitants recevront une compensation pour la fermeture anticipée de leurs centrales électriques. RWE recevra 2,6 Mds € pour ses usines de lignite en Rhénanie, tandis que LEAG recevra 1,75 Mds € pour ses centrales électriques et ses mines à ciel ouvert en Lusace. En contrepartie, et avec en toile de fond les récentes poursuites judiciaires comme celle que RWE a intentée contre le gouvernement néerlandais, ils renoncent à tout procès contre le gouvernement fédéral au sujet de l'élimination du charbon, que ce soient devant les tribunaux allemands ou les tribunaux d'arbitrage internationaux. De plus, l'accord réserve au gouvernement fédéral la possibilité d'avancer de trois ans, au cours des années 2030, les dates de fermeture, sans compensation supplémentaire. Les paiements doivent encore être approuvés par la Commission européenne. Ils seront versés en 15 tranches annuelles égales. La première unité de la centrale électrique de RWE a été retirée du réseau à la fin de l'année dernière.

Vers un nouveau plan pour l'accélération du développement du réseau électrique

Le Bundestag a adopté, le 28 janvier, la réforme du Plan pour une accélération du développement des réseaux (*Bundesbedarfsplan für schnelleren Netzausbau*), portée par Peter Altmaier, ministre fédéral de l'économie et de l'énergie. Elle vise à rationaliser les procédures de planification et d'approbation des projets d'extension du réseau et contient une liste actualisée des projets d'extension pour lesquels il existe un besoin urgent. Elle s'appuie sur le plan de développement du réseau 2019-2030. En outre, la réforme introduit dans la loi sur l'économie de l'énergie (*Energiewirtschaftsgesetz*) un règlement transitoire pour les installations de stockage, qui crée un cadre juridique à court terme pour les projets de renforcement du réseau, conformément aux exigences de la directive européenne sur le marché intérieur de l'électricité. Le Bundesrat (chambre haute du Parlement allemand) doit également encore se prononcer sur la réforme, avec un objectif d'achever le processus législatif au printemps.

8^{ème} Rapport de surveillance sur la transition énergétique allemande

Le ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi) a présenté début février son 8^{ème} rapport de surveillance sur l'*Energiewende*. Le ministère y dresse un bilan globalement positif : la transition énergétique progresse de manière significative dans de nombreux domaines d'action et serait en bonne voie de réussite. L'objectif concernant la part des énergies renouvelables dans la consommation d'électricité a en effet déjà été dépassé et la consommation d'énergie est tombée à son niveau le plus bas depuis près de cinquante ans. Les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 5,4 % en 2019 par rapport à l'année précédente et de 35,1 % par rapport à l'année de référence 1990. Par ailleurs, ces bouleversements ne fragiliseraient pas le système énergétique allemand ni l'économie selon le rapport, et les investissements massifs consentis dans la transition énergétique au titre du plan de relance allemand devraient même générer un élan de croissance et des créations d'emplois. Une commission d'experts indépendante composée de 4 scientifiques ayant accompagné la rédaction du rapport vient cependant tempérer le bilan, notamment concernant l'efficacité énergétique : tant pour la réduction de la consommation d'énergie primaire que pour la productivité énergétique finale, ils signalent des retards importants. Dans les transports, en particulier, la consommation d'énergie s'est accrue de 1,1% en 2019 et de 7,2% entre 2005 et 2019, reléguant très loin l'objectif d'une baisse de 10% entre 2008 et 2020. Les experts s'attendent en outre à ce que l'augmentation de l'objectif climatique de l'UE et celle de la demande en électricité aient de fortes conséquences sur la transition énergétique allemande. Ils préconisent une réforme des prix de l'énergie avec une augmentation des prix du CO₂ et un allègement considérable des prix de l'électricité, ainsi qu'une expansion bien plus importante des énergies renouvelables que ce qui est prévu dans la loi EEG 2021.

TRANSPORTS

Adoption du projet de loi sur la conduite autonome en conseil des ministres

Le 10 février, le projet de loi sur la conduite autonome a finalement été approuvé en conseil des ministres ; la loi devrait être adoptée à la mi-2021. Elle permettrait l'utilisation régulière de véhicules sans conducteur dans les transports publics, à la condition toutefois qu'ils opèrent dans « des zones d'exploitation définies » et sous « supervision technique ». Le projet de loi n'entend toutefois pas régler d'avance et définitivement les divers scénarios possibles d'utilisation de la conduite autonome pour ne pas freiner l'innovation dans ce domaine. Des scénarios sont déjà proposés : les transports par navette, les systèmes automatiques de transport de passagers sur courtes distances, les liaisons sans conducteur entre les centres logistiques, des services de transport axés sur la demande en dehors des heures de pointe dans les zones rurales. La loi prévoit également d'accorder des homologations conventionnelles pour les véhicules à double mode (conduite normale et conduite autonome partielle), qui permettent de se garer sans conducteur par exemple. La fonction autonome serait ensuite activée selon les évolutions de la réglementation. Dans le monde universitaire, les réactions sont divisées autour de cette supervision technique : indispensable pour certains, d'autres y voient là un risque supplémentaire en termes de cybersécurité et de protection des données. L'Association des entreprises de transport allemandes pointe la « surréglementation » que mettrait en place la loi en imposant que la supervision technique soit effectuée par un ingénieur diplômé.

Deux projets de loi pour développer l'infrastructure de recharge

Deux projets de loi sont en cours d'examen pour développer l'infrastructure de bornes de recharge : la loi sur les infrastructures de mobilité électrique des bâtiments (*GEIG*) et la loi sur le chargement rapide (*SchnellLG*). L'objectif de la *GEIG*, que les partis de la grande coalition ont approuvé au Bundestag, est d'accélérer l'expansion de l'infrastructure de recharge dans les bâtiments : entre autres, les nouveaux bâtiments ou ceux rénovés devront être équipés de câbles électriques pour chaque place de parking dans le résidentiel et pour un cinquième des places de parking dans le non résidentiel. La *SchnellLG* vise à développer une infrastructure de stations de recharge rapide le long des autoroutes : 1000 stations comprenant plusieurs bornes d'au moins 150kW doivent être construites d'ici 2023 ; les stations seront regroupées dans 10 à 15 lots, mélangeant stations attractives et moins attractives, et les lots attribués par appel d'offres ; l'État subventionnera une partie des coûts de ce projet estimé à 1,9 Mds €. Les associations professionnelles de l'automobile et de l'énergie saluent ces initiatives, même si certaines pointent, d'une part, les risques de distorsion de concurrence créée par le subventionnement des nouvelles stations vis-à-vis de celles déjà existantes ; d'autre part, l'absence de scénario de sortie de ce modèle développement sous perfusion de l'État.

100 M € supplémentaires pour financer les bornes de recharge privées

Mis en place en novembre 2020, le programme de financement des petites bornes de recharge privées a connu un franc succès, puisque dès les premières semaines, plus de 90 000 particuliers s'étaient vu accorder la subvention générique de 900 €, qui permet de financer en grande partie l'acquisition et l'installation de petits points de recharge (dits *Wallbox*) d'au moins 11 kW. Au dernier bilan du 25 février, plus 300 000 points de chargement avaient reçu une subvention et 270 M€ avaient ainsi été engagés au travers de ce financement, alors que l'enveloppe initiale était de 200 M€ puis 300 M€. Le gouvernement fédéral a donc annoncé le 26 février qu'il accorderait une rallonge de 100 M€ au programme (soit 400 M€ pour le programme). Les records de nouvelles immatriculations de véhicules électriques au 4^{ème} trimestre de 2020 expliquent le succès de cette subvention. Ce programme s'inscrit dans un cadre plus large de promotion de l'électromobilité pour permettre à l'Allemagne d'atteindre ses objectifs climatiques, en réduisant notamment les émissions de CO2 liées au secteur des transports.

Un plan de sauvetage des aéroports ciblé sur 15 grands aéroports

Le ministre fédéral des transports, Andreas Scheuer (CSU), a détaillé le 12 février un plan de sauvetage des aéroports de plus de 1 Md €. Les 15 aéroports les plus importants du pays seront soutenus à hauteur de 600 M€. Cette somme, étalée sur 2020 et 2021, se répartit entre : 400M€ de prises de participations, subventions et prêts, pour les aéroports dans lesquels le Bund détient une participation (Berlin-Brandebourg, Cologne-Bonn et Munich) ; 200 M€ de subventions aux 12 aéroports dans lesquels le Bund ne détient pas de participations mais dont l'existence constitue un « intérêt de la politique des transports » (Brême, Dresde, Düsseldorf, Erfurt, Francfort, Hambourg, Hanovre, Leipzig, Münster/Osnabrück, Nuremberg, Sarrebruck et Stuttgart). Le gouvernement fédéral apportera donc sa part pour le remboursement des coûts induits par le maintien des aéroports ouverts entre mars et juin 2020, à la condition toutefois

que (i) le Land concerné s'engage à verser une subvention du même montant et (ii) ni dividende ni bonus ne soit versé pour l'exercice 2020. Les petits aéroports régionaux seront également aidés, au travers d'une exemption de paiement des redevances de contrôle du trafic aérien, qu'ils devaient supporter jusqu'à présent et qu'ils peinaient à répercuter sur les compagnies aériennes. Dans le budget fédéral pour 2021, 20 M€ ont déjà été affectés à cette mesure de soutien. Enfin, le gouvernement fédéral apportera 300M€ de nouveaux capitaux propres à l'organisme de gestion du trafic aérien allemand *DFS Deutsche Flugsicherung GmbH*, dont il est l'unique actionnaire. L'association des aéroports (ADV) salue ce plan, en appelant toutefois à ce que les aides soient versées rapidement et que les petits aéroports ne soient pas oubliés.

Dieselgate : Volkswagen règle ses dernières procédures à l'amiable en Allemagne

Environ cinq ans après la mise au jour du *Dieselgate*, après des poursuites pour dommages et intérêts intentées par plusieurs centaines de milliers d'acheteurs, le groupe Volkswagen a annoncé qu'il avait pratiquement conclu toutes ses procédures à l'amiable en Allemagne. D'ici la fin du mois de février 5 000 plaignants de procès individuels pourraient encore accepter l'offre de règlement à l'amiable de VW, après quoi aucun autre règlement à l'amiable n'est prévu par le groupe. Sur les 55 000 consommateurs qui avaient poursuivi le constructeur automobile en justice dans des procédures individuelles, il en reste 20 000 qui ont soit rejeté un règlement à l'amiable, soit dont les affaires ont déjà fait l'objet de jugements juridiquement contraignants.

Un projet de loi sur le transport de passagers ravive les tensions entre taxis et VTC

Le projet loi sur le transport de passagers (*Personenbeförderungsgesetz*), qui doit encore être discuté et amendé par le Bundestag et le Bundesrat, prévoit notamment un assouplissement des exigences pour les prestataires de services de transport privés tels qu'Uber. Jusqu'à présent, ils n'étaient autorisés à conduire que grâce à une clause d'expérimentation et seulement pour une période limitée de quatre ans. Les compagnies de taxi, qui ont manifesté leur mécontentement dans plusieurs villes allemandes, font pression pour imposer aux services comme Uber une obligation de retour sur un site particulier entre deux courses et une période de précommande d'au moins une demi-heure. Uber argue que de telles mesures constitueraient un retour « aux années 80 » et plaident pour une libéralisation la plus large possible. Les services de transport partagé (*pooling*) comme Moia appellent de leurs vœux une réforme du secteur car leur sécurité juridique est aujourd'hui menacée. Mais ils craignent que le compromis trouvé ne soit trop favorable aux compagnies de taxis et aux sociétés de transport locales. Moia demande ainsi "l'égalité de traitement fiscal de tous les transports de covoiturage" : actuellement, les taxis collectifs qui opèrent sous l'égide d'une autorité locale de transport en commun bénéficient d'une taxe sur les ventes à 7%, les autres à 19 %.

5,5 Mds € de coûts supplémentaires pour le projet Stuttgart 21 ?

Les coûts du projet de tunnel, qui permettra de déplacer le nœud ferroviaire du sud-ouest sous terre de manière extrêmement complexe, ont déjà triplé pour atteindre officiellement 8,2 Mds €, dont au moins 5 Mds € doivent être pris en charge par la Deutsche Bahn. Mais, pour atténuer les problèmes de capacité et de sécurité et corriger des erreurs de planification antérieures, la construction de quatre tunnels supplémentaires d'une longueur de 46,6 kilomètres est en cours de discussions. Selon le spécialiste des transports, Karlheinz Rößler, ces modifications pourraient engendrer un surcoût de 5,5 Mds € pour la réalisation du projet.

Chute de la production automobile allemande en 2020

La crise sanitaire et les mesures de confinement ont entraîné une baisse significative de la production de l'industrie allemande en 2020, tout particulièrement dans le secteur automobile. L'industrie automobile a produit 25,0 % de moins que l'année précédente, d'après l'Office fédéral de la statistique. Dans l'ensemble, la production industrielle a été inférieure de 10,8 % à celle de 2019, selon les données préliminaires, les baisses les plus importantes dans l'industrie automobile ont eu lieu en avril (84,3 %) et en mai (52,7 %). En décembre, l'écart s'est réduit par rapport à la même période l'année dernière et était de moins de 1,0 %. Le chiffre d'affaires des entreprises de l'industrie automobile opérant en Allemagne a diminué de 17,8 % par rapport à 2019.

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

Le Gouvernement fédéral finalise un projet de loi sur le devoir de vigilance

Le 12 février, le Gouvernement fédéral a annoncé un accord pour un projet de loi sur le devoir de vigilance. Il devrait être adopté fin juin – début juillet. La loi entrera en application de manière progressive : à partir de 2023 pour les

entreprises de plus de 3 000 salariés (environ 600 concernées selon la presse), de 2024 pour celles de plus de 1 000 salariés (un peu moins de 3 000 sociétés concernées). Les entreprises devront s'assurer du respect de normes minimales concernant les droits de l'homme dans leurs activités commerciales et dans celles de leurs fournisseurs directs. Elles soumettront un rapport sur les risques identifiés et leur manière de les mitiger. L'Office fédéral de contrôle des exportations (BAFA), rattaché au Ministère fédéral de l'Economie et de l'énergie (BMWi) sera l'interlocuteur des entreprises. En cas de manquement, le versement d'amendes est prévu (jusqu'à 10 % du CA annuel de l'entreprise visée). L'inclusion d'organisations syndicales et d'ONG dans le travail d'alerte est envisagée, pour faire connaître d'éventuels manquements. Le Gouvernement semble toutefois avoir abandonné l'idée de poursuites depuis l'étranger. La presse évoque une « forme affaiblie » des ambitions des Ministres du Travail (BMAS) et du Développement (BMZ). Les réactions politiques sont critiques. Les Verts dénoncent l'absence de critères environnementaux. Les ONG et experts en faveur de la loi regrettent des sanctions sous forme d'amendes. Quant aux acteurs économiques s'inquiètent de la perte de compétitivité pour l'industrie allemande et évoquent un risque supplémentaire dans une période de crise. Au sein de la Coalition, le débat risque de se transposer du Gouvernement au Bundestag, entre un SPD favorable à un texte ambitieux, une CDU plutôt hostile et un Ministre du Développement CSU qui a soutenu personnellement le projet tout en appartenant au même groupe parlementaire (CDU/CSU).

Acquisition possible de Dialog Semiconducteur par une société japonaise

Le fabricant japonais de semi-conducteurs Renesas Electronics a annoncé, le 8 février, un accord pour l'acquisition de Dialog Semiconductor, entreprise germano-britannique de puces électroniques, fournisseur notamment d'Apple. L'offre publique d'achat représente près de 5 Md€. L'opération devrait être finalisée avant fin 2021. L'entreprise japonaise, spécialisée dans la fourniture de composants au secteur automobile souhaite, par cette acquisition, élargir son offre à destination de l'industrie, notamment dans le domaine de l'habitat et de la santé. Pour l'entreprise allemande, dont le siège social est situé à Londres, cette opération permettra de réduire sa dépendance à Apple. Elle s'était en effet d'abord spécialisée dans la fourniture de composants microélectroniques pour iPhones. En 2019, Apple a cependant décidé de reprendre une partie de cette activité en propre. L'accord est analysé de manière différente selon les points de vue. Les analystes de marché estiment qu'il permettra de réaliser des synergies utiles. En revanche, la presse signale que cette opération est un revers pour l'Europe et pour le Ministre fédéral de l'Economie (BMWi). Il s'agit en effet du troisième rachat d'une entreprise européenne dans le secteur par une société asiatique ou américaine, après Siltronic et ARM. Le secteur est pourtant identifié par la Commission comme par l'Allemagne comme un enjeu de souveraineté technologique.

Opel envisage de baisser les retraites de ses employés, dans un contexte difficile

Durant l'été 2020, le directeur des ressources humaines d'Opel avait adressé un courrier électronique aux employés, appelant à moderniser le système de retraites interne au groupe. Il souhaitait ramener celles-ci à un niveau conforme à la moyenne, alors que le système actuel place les pensions d'Opel entre 30 et 50 % au-dessus de celle-ci, selon la direction. Mi-février, un document du comité d'entreprise détaille la stratégie du groupe. Il repose sur une participation plus importante des employés aux cotisations. Celles-ci sont, d'après la presse, actuellement exclusivement versées par le constructeur. La hausse des cotisations ne serait également plus automatique, par exemple pour compenser l'inflation, mais gelée à un certain niveau. Le projet convient également d'indexer sur le rendement des retraites sur celui des fonds sur lesquelles celles-ci sont placées, mettant fin à la garantie d'un taux minimal de 5 %. Il envisage enfin de mettre fin au système d'une retraite d'entreprise, pour certaines catégories d'employés en fonction de leur entrée dans l'entreprise. La réforme concernerait principalement les personnes entrées chez Opel avant 1996. Les syndicats rejettent ce projet. La presse rappelle que les retraites représentent un enjeu majeur pour le groupe, avec près de 3 Md€ d'actifs en 2019. Ce débat intervient dans un contexte difficile pour le groupe, qui a connu une baisse de près de 35 % de ses ventes en 2020. Plusieurs syndicats s'inquiètent également de la place du groupe dans le conglomerat Stellantis.

Le chimiste allemand Lanxess acquiert l'Américain Emerald Kamala

Mi-février, le groupe allemand de chimie de spécialité Lanxess a annoncé l'acquisition de la société américaine Emerald Kalama. L'opération représente plus d'1 Md USD. Elle est soumise à l'approbation des autorités compétentes et devrait être finalisée au second semestre. Emerald Kalama, l'un des principaux groupes pour la production de biens chimiques liés à la consommation (conservateurs alimentaires, produits ménagers, cosmétiques, aliments pour animaux de compagnie) permettra à Lanxess de développer sa branche consommation, dont elle a fait une priorité. Elle offre également à la société allemande un renforcement de son implantation sur le marché nord-américain, où Emerald

Kalama réalise plus de 45 % de son chiffre d'affaire. La presse signale que cette opération intervient dans un secteur en restructuration. Les principaux groupes, craignant une forte baisse de leur activité du fait de la crise sanitaire, avaient constitué des réserves de liquidités importantes (1,2 Md€ au total pour Lanxess). Or, la reprise semble avoir été plus forte qu'anticipée, notamment liée à la forte demande chinoise. Ces grands groupes se trouvent donc dans une situation financière plus favorable pour réaliser des acquisitions de sociétés plus petites.

Le fabricant chinois de smartphones et objets connectés Xiaomi annonce établir son siège européen en Allemagne

Le directeur de Xiaomi Allemagne, ancien employé de Huawei dans le pays, a annoncé, le 16 février, l'établissement du siège européen du groupe à Dusseldorf. Il n'a pas précisé à quelle échéance, en raison de perspectives rendues peu claires par la situation sanitaire. Il a en revanche évoqué la possibilité d'employer plusieurs centaines de personnes. Xiaomi est en effet devenue la troisième marque en termes de nombre de smartphones vendus en Allemagne, environ un an après son implantation sur le marché allemand (+ 140 % de ventes en un an). Le groupe est par ailleurs bien implanté en Europe : il est numéro 2 des ventes en Espagne, en Pologne ou en Croatie. Xiaomi pourrait bénéficier des difficultés de Huawei en Europe à la suite des sanctions des autorités américaines, qui limitent l'accès de Huawei aux services de plateformes américaines utilisées en Europe. Xiaomi est en effet moins exposée aux risques de sanctions américaines, développant surtout des produits destinés au consommateur final et non des équipements pour infrastructures sensibles. En janvier 2021, l'entreprise chinoise a toutefois été désignée par les autorités américaines « d'entreprise militaire communiste chinoise. »

Tensions autour d'une nouvelle fédération pour la production de robots industriels

Début 2020 a été fondée en Allemagne la fédération de robotique (DRV). Elle vise à structurer l'écosystème des producteurs de cobots, robots industriels collaboratifs travaillant aux côtés d'humains. Ce dernier est principalement composé de start ups. La fédération compte actuellement une centaine de membres et souhaite atteindre 1 000 adhérents à moyen terme. Elle insiste sur sa capacité à mettre rapidement en réseau les acteurs du secteur et sur son rôle de contact avec le marché. La fédération des machines-outils (VDMA), qui représente la plus grande partie des acteurs d'un secteur principalement composé de fabricants installés produisant des robots industriels de plus grande taille, rejette la nécessité d'une nouvelle fédération. Son président souligne que le VDMA compte également des start-ups parmi ses adhérents. Il met également en doute la neutralité de la DRV sur le marché, évoquant à l'inverse, pour le VDMA, « l'absolue transparence. »

Le fournisseur automobile américain Borg-Warner acquiert le producteur de batteries automobiles allemand Akasol

Le 15 février, le groupe américain Borg-Warner a soumis une offre de près d'1 Md€ pour l'achat de l'Allemand Akasol, producteur de batteries pour véhicules électriques. Akasol, *hidden Champion* allemand, spin off de l'Université technique de Darmstadt fondée en 1989, produit des batteries au lithium pour utilitaires, autobus, trains et navires. Elle fournit notamment Daimler et Volvo. La société s'est également implantée aux Etats-Unis. Le Président du groupe, dont la famille détient l'essentiel du capital, M. Schulz, indique à la presse avoir au départ été réticent à l'opération, souhaitant rester indépendant. Il estime toutefois que les fournisseurs allemands sont trop prudents dans le domaine de l'électrification. Le groupe américain, également spécialiste de la motorisation électriques pour utilitaires, devrait à l'inverse permettre une hausse des débouchés pour l'entreprise, et un accès facilité aux marchés de capitaux.

Les constructeurs automobiles envisagent des poursuites dans le cadre des pénuries de puces électroniques

Les constructeurs automobiles allemands estiment que la pénurie actuelle de puces électroniques, qui bloque une partie de leur production, est liée à une mauvaise planification de leurs fournisseurs. Volkswagen aurait ainsi informé ces derniers dès avril 2020 d'une forte reprise de l'activité à attendre au second semestre. Or, le groupe n'aurait été informé d'un risque pour ses approvisionnements par ses fournisseurs que fin novembre 2020. Volkswagen envisagerait ainsi d'attaquer Bosch et Continental, ses principaux fournisseurs pour l'approvisionnement en pièces intégrant des semi-conducteurs, en dommages et intérêts.

NUMERIQUE – INNOVATION

Amazon reconnue coupable d'abus de position dominante par un tribunal allemand

Fin janvier, le tribunal de Munich a reconnu la plateforme Amazon coupable d'abus de position dominante. Il a enjoint le groupe de rouvrir le compte d'un vendeur bloqué sous peine de sanctions (amende de 250 000€). Il s'agit de la première décision judiciaire en Allemagne s'appuyant sur le droit de la concurrence pour traiter du blocage d'un compte Amazon. L'Office fédéral des cartels a réagi en signifiant sa forte vigilance vis-à-vis du groupe. Deux procédures visent en effet Amazon, même si le régulateur allemand de la concurrence avait récemment mis fin à une enquête visant l'entreprise et portant précisément sur le blocage de vendeurs, après des gages donnés par la plateforme. Celle-ci est en effet à la fois intermédiaire entre détaillants et consommateurs, et détaillante elle-même. Le groupe estime toutefois, sur ce cas précis, avoir alerté le titulaire du compte de violations aux conditions d'utilisations par le recours à des avis rémunérés.

Niveau record des amendes pour non-respect du RGPD en 2020 en Allemagne

En 2020, selon une enquête du Handelsblatt auprès du Commissariat à la protection des données, les autorités allemandes (fédérales et Länder) ont attribué un total de plus de 300 amendes, soit 50 M€. Hormis quelques cas concernant de grands groupes (H&M Nuremberg a ainsi été condamné à payer une amende de 35 M€), les fraudes concernent principalement des PME, des fédérations ou associations, et des indépendants. Le nombre d'amendes est au hausse de près de 60 % entre 2019 et 2020. Selon plusieurs commissaires à la protection des données citées par la presse, cette augmentation s'explique en partie par la crise sanitaire et le transfert d'activités de bureaux vers le domicile.

Le fournisseur d'accès à Internet United Internet signe un partenariat avec Telefonica Deutschland pour un partage d'itinérance 5G

Le 15 février, United Internet, fournisseur d'accès Internet allemand, a signé un partenariat avec l'opérateur téléphonique Telefonica Deutschland. Il permet à United Internet de partager le réseau 5G de son concurrent tout en construisant sa propre infrastructure. Les deux sociétés étaient déjà en négociation pour un tel accord, mais une précédente offre avait été refusée par United fin 2020, jugée trop élevée. United avait alors saisi la Commission européenne, menant Telefonica à revoir ses conditions. Le fournisseur d'accès Internet ambitionne, par sa filiale 1&1 Drillisch, de devenir le quatrième opérateur téléphonique en Allemagne, sans pour le moment disposer de sa propre infrastructure de réseau. L'accord avec Telefonica est prévu pour durer jusqu'en 2023. Les deux groupes coopèrent déjà depuis 2014. United utilise déjà le réseau conventionnel de son concurrent, avec un accès jusqu'à 2034. United avait également tenté des discussions avec Deutsche Telekom et Vodafone pour un partage de réseau 5G, les deux opérateurs ayant une offre plus étoffée. Elles ont échoué.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Berlin (adresser les demandes à berlin@dgtesor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique de Berlin

Adresse : Pariser Platz 5, 10117 Berlin, Allemagne

Rédigé par (par ordre alphabétique) : Fabien BAUDELET, Thomas JEANNIN, Emmanuel LAGRANDEUR-BOURESSY, Laurence PAUC, Guillaume PRIGENT, Antoine REBAUDIERES

Relu par : Etienne OUDOT DE DAINVILLE

Version du 12/07/2019